









## CAMBRESIS EMPLOI - Cérémonie de remise des trophées

" les Lauriers de la Clause Sociale" - Mardi 29 mars 2022 à l'Espace Cambrésis - CAMBRAI



Catégorie « Prix spécial »



Dans la catégorie « Prix spécial » : attribué au Conseil Départemental du Nord, remis à Nicolas SIEGLER, Vice-président aménagement du territoire et du Canal Seine Nord Europe, pour son investissement sur le territoire du Cambrésis, en présence de Frédéric BRICOUT, Conseiller Départemental, 2ème Vice-président, développement économique et communication à la C.A.2.C et Maire de Caudry. Remis par Yvette BLANCHARD, Secrétaire adjointe du Bureau de Cambrésis Emploi, 1ère Vice-présidente, aménagement durable du territoire, administration générale, accessibilité et modernisation des services publics à la C.A.C, et Maire de Hem-Lenglet.



Dans la catégorie « Prix spécial » Cabinet Architecte : attribué au cabinet G.P ARCHITECTES, remis à Laurence PINCHON, Architecte, pour son investissement sur le territoire du Cambrésis. Remis par Michel PRETTRE, Membre du Bureau de Cambrésis Emploi, Conseiller communautaire délégué, vie communautaire à la C.A.C, Maire d'Aubencheul-au-Bac.



Dans la catégorie « Prix spécial » Bailleur : attribué au bailleur PARTENORD habitat, remis à Denis AUBOIS, Directeur Territorial Partenord Hainaut-Douaisis, pour son investissement sur le territoire du Cambrésis, 2248 heures d'insertion réalisées en 2021, 4947 heures réalisées en 2002. Remis par Hubert DEJARDIN, ancien Président de Cambrésis Emploi, en présence de Nicolas SIEGLER, Vice-Président du Département du Nord.

Catégorie « parcours le plus remarquable »



Dans la catégorie « parcours le plus remarquable » : C.D.I signés en avril 2021, après un parcours de professionnalisation de près de 24 mois, salariés au sein de l'entreprise EIFFAGE ROUTE : Roger LENGRAND, 32 ans, résidant à Ligny en Cambrésis et Valentin LONGATTE, 23 ans résidant à Cambrai. Trophées remis par Stéphane JUMEAUX, Président de Cambrésis Emploi, 11ème Vice-président, emploi, formation et développement durable à la C.A.2.C, et Maire de Saint-Vaast-en-Cambrésis.

Catégorie « entreprise de plus de 50 salariés »



Catégorie « entreprise de moins de 50 salariés »

Dans la catégorie « entreprise de plus de 50 salariés » : attribué à l'entreprise EIFFAGE ROUTE, remis à Benjamin DUMONT, Chef d'agence, pour avoir qualifié 2 bénéficiaires, en contrat de professionnalisation avec le G.E.I.Q PRO T.P et engagé en C.D.I en avril 2021, pour avoir dépassé ces obligations d'insertion, et avoir réalisé 1056 heures soit 791 heures (200%) de plus que le nombre d'heures prévues. Remis par Michel HENNEQUART, Membre du Cambrésis Emploi, Bureau de 7ème Vice-président, représentations extérieures à la C.A.2.C, et Maire de Mazinghien.



Catégorie « entreprise de moins de 10 salariés »

Dans la catégorie « entreprise de moins de 50 salariés » : attribué à l'entreprise E.I.N. électricité, représentée par Thomas HEBAR, Directeur, pour avoir dépassé ses obligations d'insertion et avoir réalisé 1056 heures soit 791 heures (200%) de plus que le nombre d'heures prévues. Remis par Jean-Claude GUINET, Membre du Bureau de Cambrésis Emploi, Conseiller Communautaire à la C.A.C, et Maire de Marcoing. (L'entreprise n'a pu participer, le prix lui sera remis ultérieurement).



Catégorie « donneur d'ordre »

Dans la catégorie « entreprise de moins de 10 salariés » : attribué à l'entreprise DUTOIT, remis à Christophe POULART, gérant, pour avoir dépassé ses obligations d'insertion et avoir réalisé 732 heures soit 300 heures (+70%) de plus que le nombre d'heures prévues. Remis par Maryvonne RINGEVAL, Trésorière adjointe du Bureau de Cambrésis Emploi, Conseillère communautaire déléguée, Fonds européens à la C.A.C., Adjointe au Maire de Raillencourt-Sainte-Olle.



Dans la catégorie « donneur d'ordre », la commune de plus de 3000 habitants, la plus innovante et la plus engagée : attribué à la commune de CAUDRY, remis au Maire, Frédéric BRICOUT, pour avoir inscrit la clause sur l'extension /restructuration du

groupe scolaire Mace Dolto. (2600 heures réalisées). Remis par Henri QUONIOU, Membres du Bureau de Cambrésis Emploi, 5ème Vice-président, petite enfance, animations culturelles, déploiement de la fibre numérique de la C.A.2.C, et Maire de Saint-Souplet-Escaufourt.



Dans la catégorie « donneur d'ordre », la commune de moins de 3000 habitants la plus innovante et la plus engagée : attribué à la commune de MASNIÈRES, remis au Maire, Francis NOBLECOURT, pour avoir inscrit la clause sur le marché d'extension de 6 classes sur le groupe scolaire Hostetter (1743 heures réalisées). Remis par Sylvianne MAUR, Trésorière du Bureau de Cambrésis Emploi, 8ème Vice-présidente déléguée aux solidarités, cohésion sociale, parcours vers l'emploi, économie sociale et solidaire de la C.A.C., et Maire de Bantouzelle.



